



Dépot d'acompte sur compte professionnel

Par **laurent**, le **17/04/2012** à **22:39**

Bonjour,

Des clients sont susceptible de me verser des acomptes, mon problème c'est qu'ils doivent être redistribués à d'autres prestataire de service...

Puis-je recevoir la somme sur mon compte pro (je suis en entreprise individuel) et la redispacher à l'ensemble des prestataires?

Ou est-il nécessaire de créer une société avec l'ensemble des prestataires ou un compte pro commun ?

Merci de votre réponse.

Laurent.